



Fiche descriptive Ramsar

Version mise à jour, date de publication antérieure 14 November 2005

Guinée Gambie-Koulountou



Date d'inscription	14 November 2005
Site numéro	1578
Coordonnées	12°21'08"N 13°02'45"W
Superficie	368 192,84 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR.

Veillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

La GAMBIE KOULOUNTOU est un cours d'eau qui prend sa source en Guinée et traverse le Parc National du NIOKOLO-KOBA. Le site se trouve dans un relief plat au nord et relativement accidenté vers le sud. Il englobe les plaines inondables de la KOULOUNTOU qui est l'affluent principal du fleuve Gambie avec de nombreux cours d'eaux additifs et temporaires. Le site abrite une biodiversité importante, ou les espèces les plus significatives sont : des espèces végétales (forêts sèches, forêts d'altitude), des mammifères, des oiseaux et des insectes. La région du site est semi-aride, les espèces animales sont menacées et elles se réfugient au niveau du site pour y passer la saison sèche. Les principaux habitats dans le site sont : la savane (herbeuse et arbustive), la forêt et la prairie marécageuse. Le site est situé dans la Région naturelle de la Moyenne Guinée (FOUTA DJALLON), précisément dans la préfecture de Koundara et occupant la partie guinéenne du PARC transfrontalier NIOKOLO-BADIAR. Le site relève administrativement de la Région de Boké au nord de la Capitale Conakry à 265 Km de Labé et à 680 km de Conakry. Il est limité à l'Est par la commune rurale de Termèssè dans la Préfecture de Koundara et Touba la commune Rurale de la préfecture voisine de Gaoual. Au Nord par le PARC de NIOKOLO KOBA (République du Sénégal). A l'ouest par la République de la Guinée Bissau et la Commune Rurale de Foulamory, préfecture de Gaoual ; Au sud par une partie de la forêt classée de la Dama dans la préfecture de Gaoual.

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur 1

Nom	Colonel Namory KEITA
Institution/agence	Direction Nationale des Eaux et Forêts
Adresse postale	BP : 624 –Conakry/ République de Guinée ; Point Focal National: Atigou BALDE E-mail: atigoubalde@yahoo.fr baldeatigoumar@gmail.com Moble: +224 622250555
Courriel	namory54@yahoo.fr
Téléphone	+224 664300838

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année	2000
Jusqu'à l'année	2016

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)	Gambie-Koulountou
Nom non officiel (optionnel)	Kuluntu

2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

(Mise à jour) A. Changements aux limites du site	Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/>
(Mise à jour) B. Changements à la superficie du site	la superficie a augmenté
(Mise à jour) La superficie du site a été calculée plus précisément	<input checked="" type="checkbox"/>
(Mise à jour) Le site a été délimité plus précisément	<input type="checkbox"/>
(Mise à jour) La superficie du site a augmenté en raison d'une extension des limites	<input type="checkbox"/>
(Mise à jour) La superficie du site a diminué en raison d'une restriction des limites	<input type="checkbox"/>

2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR précédente?	Non évalué
---	------------

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/Image numériques

<3 fichier(s)>

Former maps	0
-------------	---

Description des limites (optionnel)

Il est limité à l'Est par Termessè dans la Préfecture de Koundara et la commune Rurale de Touba dans la préfecture de Gaoual.
Au Nord par le parc de Niokolo Koba (République du Sénégal).
A l'ouest par la République de la Guinée Bissau et la préfecture de Gaoual (Commune Rurale de Foulamory) ;
Au sud par une partie de la forêt classée de la Dama dans la préfecture de Gaoual.

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?

b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui Non

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui Non

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha):

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Systeme(s) de régionalisation	Région biogéographique
Écorégions terrestres du WWF	La région est de type foutanien

Autre système de régionalisation biographique

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

<aucune donnée disponible>

Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées
















Critère 3: Diversité biologique














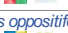















Justification




Parmi les critères choisis, le critère trois (3) est plus caractéristique. Du fait qu'il abrite environ quatre-vingt (80) espèces de mammifères (des lions, des chimpanzés, des antilopes), trois cent trente (330) espèces d'oiseaux (des canards sauvages, des ibis, des rapaces, les Calao), trente-six (36) espèces de reptiles (des pythons,), vingt (20) espèces d'amphibiens et au moins soixante (60) espèces de poissons (FAO, UNEP-1991) de la faune du complexe écologique du parc transfrontalier Niokolo-Badiar (Niokolo République du Sénégal et Badiar République de Guinée). Des peuplements importants d'essences particulières telles que les bambous (*Oxyanthera abyssinica*) et les rôniers (*Borassus aethiopicum*) y existent.

Critère 4: Habitat pour un stade critique du cycle et de vie ou lors de conditions difficiles

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
<i>Acridocarpus spectabilis</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Azelia africana</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Andropogon chinensis</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Anogeissus leiocarpa</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Borassus aethiopicum</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Cassipourea congoensis</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Cercestis afzelii</i> 		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Chrysopogon nigritanus</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Cissus aralioides</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Cordia pinnata</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Ottenia newtonii</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Daniellia oliveri</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Detarium microcarpum</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		

Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
<i>Dichrostachys cinerea</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC 	<input type="checkbox"/>		
<i>Elaeis guineensis</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Eleocharis dulcis</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Eragrostis tremula</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Erythrophleum africanum</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Ficus glumosa</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Gardenia ternifolia</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Grewia mollis</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Guiera senegalensis</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Hexalobus monopetalus</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Holarrhena floribunda</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Hymenocardia heudelotii</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Mallotus oppositifolius</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Mimosa pigra</i> 	Amourette	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		se refuge dans la mare Koumba Koubourou
<i>Mitragyna inermis</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Morelia senegalensis</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Neocarya macrophylla</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Nymphoides indica</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC 	<input type="checkbox"/>		
<i>Ormocarpum kirkii</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Oxytenanthera abyssinica</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Pseudocedrela kotschyi</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Pterocarpus erinaceus</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Rytigynia canthioides</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Scleria depressa</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Sida cordifolia</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Strychnos spinosa</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Terminalia albida</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		

Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
<i>Vitellaria paradoxa</i> 		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU 	<input type="checkbox"/>		
<i>Xylocopa parviflora</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		

outstanding variety of species present

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
Oiseaux																		
CHORDATA	<i>Aves</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Autres																		
CHORDATA	<i>Amphibia</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Canis aureus</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Refuge
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Canis simensis</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				EN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Refuge
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Cephalophus rufilatus</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Refuge
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Hippopotamus amphibius</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Refuge
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Hippotragus equinus</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Refuge
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Hystrix cristata</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Refuge
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Lycan pictus</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				EN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Refuge
CHORDATA	<i>Mammalia</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Manis gigantea</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Refuge
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Pan troglodytes</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				EN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Refuge
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Panthera pardus</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Refuge
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Phacochoerus aethiopicus</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Refuge
CHORDATA	<i>Reptilia</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

aquatic mammals present + important for amphibians + important for birds + important for fishes + important for invertebrates + important for mammals + important for reptiles + outstanding range of bird species + outstanding range of mammal species + outstanding variety of species present + supports rare/endangered mammal species

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

<aucune donnée disponible>

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

La galerie forestière à distribution régionale, sa végétation est de taille moyenne (10-20m), se développant exclusivement dans les vallées ou le long des berges des cours d'eau (Koulountou, Mityi et leurs affluents) est parfois dense même impénétrable (arbustes et lianes entremêlés) avec un peuplement mixte remarquable :

- arbres (Byrnanthus brownii, Cassipourea congoensis, Diopyros spp, Elaeis guineensis, Gracina spp, Syzygium guineense, Xylopia parviflora...)
- arbustes (Hymenocardia heudelotii, Mallotus oppositifolius, Morelia senegalensis...)
- lianes (Hippocratea africana, Rytigynia canthioides) et des herbacées (Dissotis sp, Cercestis afzelii, Commelina spp, Culcasia aralis,...).

Savane boisée, à distribution, elle est caractérisée par la présence d'espèces de valeur se développant en peuplements purs.

Savane arborée – arbustive, à distribution régionale et la hauteur moyenne de ce type de végétation se situe entre 6 et 12 m. On y rencontre : Combretum spp, Detarium microcarpum, Gardenia ternifolia, Grewia venusa, Hannoa undulata, Ormocarpum bibracteatum, Pseudocedrela kotschy, Strychnos spinosa, Andropogon sp,... Jachère, à distribution locale, les grands sont épars avec une taille moyenne de 8 à 10 m. On y rencontre communément : Cordyla pinnata, Parinari macrophylla, Vitellaria paradoxa,... Les arbustes : Dichrostachys cinerea, Holarrhena floribunda, Piliostigma thonningii, Terminalia albida, Leacina senegalensis. Les espèces herbacées : Eragrostis tremula, Hyptis suaveolensis, Sida cordifolia.

Savane herbeuse (à distribution régionale), ce type d'habitat se rencontre essentiellement dans les vallées de la Koulountou et de quelques affluents. Formation herbeuse avec une strate herbacée supérieure continue, de taille moyenne de 2 m. Elle est à basse de Andropogon sp, Vetiveria sp, Panicum sp, Mitragyna inermis, Borassus aethiopicum, Piliostigma thonningii et/ou Guiera senegalensis La végétation des mares (à distribution locale), cette végétation est dominée par des Nymphaeaceae (Nymphaea sp, Nymphoides indica, ...), des Cyperaceae (Heleocharis plantaginea, Scleria deplessa, ...) et des Praceae hygrophiles (Vetivera nigriflora,...). Des mares sont envahies par une espèce épineuse (Mimosa pigra) Le bowal (distribution locale), ce type de végétation se développe sur des lithosol des affluents de grès au niveau du plateau central de la falaise.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Eau vive >> M: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux permanents		1		Représentatif
Eau douce > Eau vive >> N: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux saisonniers/ intermittents/ irréguliers		0		
Eau douce > Lacs et mares >> Tp: Marais/ mares d'eau douce permanents		1		Représentatif
Eau douce > Marais sur sols inorganiques >> Ts: Marais/ mares d'eau douce saisonniers/ intermittents sur sols inorganiques		0		

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Nom scientifique	Nom commun	Position dans l'aire de répartition/ endémisme / autre
<i>Borassus flabellifer</i>		

4.3.2 - Espèces animales

Autres espèces animales remarquables

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	Taille pop.	Période d'est. de pop	% occurrence	Position dans aire de répartition /endémisme/autre
CHORDATA/AVES	Actophilomis africanus					
CHORDATA/AVES	Bubulcus ibis	Héron garde-boeufs				
CHORDATA/AVES	Dendrocygna viduata					
CHORDATA/AVES	Egretta garzetta	Aigrette garzette				
CHORDATA/AVES	Francolinus bicalcaratus					
CHORDATA/AVES	Haliaeetus vocifer					
CHORDATA/AVES	Lophaetus occipitalis					
CHORDATA/AVES	Plectropterus gambensis					
CHORDATAMAMMALIA	Acelaphus buselaphus					
CHORDATAMAMMALIA	Dendrohyrax arboreus					
CHORDATAMAMMALIA	Loxodonta africana					
CHORDATAMAMMALIA	Orycteropus afer					
CHORDATAMAMMALIA	Papio anubis					
CHORDATAMAMMALIA	Syncerus caffer					

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
B: Climat sec	BVh: Désert subtropical (Désert de basse latitude)

Son climat est de type soudanien avec une saison sèche d'environ sept (7) mois bien que sa pluviométrie oscille entre 1100 à 1300 mm en temps normal. Cette particularité influe fortement sur l'écoulement qui montre une densité du réseau impressionnante, en rapport avec la topographie dont le rôle favorise le ruissellement.

La température annuelle dans le site est : minimum 11,5°C en décembre, maximum 43,2°C en avril avec une moyenne annuelle de 27,9°C. L'humidité moyenne est de 59% pour un minimum de 19% en février et un maximum de 88% en août. L'harmattan qui souffle en saison sèche est un vent continental sec et froid, la nuit le vent est sec, il est chaud le jour. Pendant la saison pluvieuse, un vent doux souffle de l'ouest vers l'Est.

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

Bassin hydrologique entier

Partie supérieure du bassin hydrologique

Partie moyenne du bassin hydrologique

Partie inférieure du bassin hydrologique

Plus d'un bassin hydrologique

Pas dans un bassin hydrographique

Côtier

Veuillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

Le relief du site est constitué par un ensemble des plateaux et de collines suivis de replats et de plaines le long des cours d'eau, entrecoupés de vallées encaissées et des cuvettes.

4.4.3 - Sol

Mnéral

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)? Oui Non

Veuillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

Les sols hydromorphes des bas-fonds colmatés par les dépôts argileux qui créent un engagement profitable pour les cultures inondées. Ces sols fournissent des pâturages en saison sèche lorsqu'ils ne sont pas en culture.

Des données partielles géologiques remarquées dans le bassin donnent des aleurolites et argillistes, des tufogrès et les micaschistes.

Plusieurs types de sols existent dans le site. On y rencontre les sols inclinés (le bowal), marqués par l'affleurement de la cuirasse latéritique au sommet des reliefs. Il s'agit des sols bruts, pauvres en matière organiques.

Les sols ferrugineux tropicaux constitués par un matériel sableux et argileux en proportions variables. Ces sols font l'objet d'une occupation agricole intense pour les cultures pluviales et l'arboriculture dans les tapades.

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Habituellement de l'eau présente de manière saisonnière, éphémère ou intermittente	Aucun changement
Généralement de l'eau permanente présente	Aucun changement

[Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants \(s'il y a lieu\). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:](#)

Le site joue le rôle régulateur du système hydrologique de la région. Avec ses nombreuses mares et des plaines inondables, il assure le dépôt de l'humus dans les plaines qui rendent celles-ci très fertiles pour la riziculture. La présence des galeries forestières abondantes favorise la protection des berges et évite l'ensablement des cours d'eau. Excepté la Koulountou et d'autres cours d'eau qui sont permanents, certains sont saisonniers. La Koulountou se jette dans le fleuve Gambie en dehors du territoire guinéen. L'étiage dure au moins 4 mois, février, mars, avril et mai. Les inondations sont notées à partir du mois d'août et septembre. Son climat est de type soudanien avec une saison sèche d'environ sept (7) mois bien que sa pluviométrie oscille entre 1100 à 1300 mm en temps normal. Cette particularité influe fortement sur l'écoulement qui montre une densité du réseau impressionnante, en rapport avec la topographie dont le rôle favorise le ruissellement.

4.4.5 - Régime de sédimentation

Le régime de sédimentation est inconnu

[Donner toute autre information sur les sédiments \(optionnel\):](#)

La majorité des terres sont sablonneuses, des loess, et rarement de structure granulaire avec une épaisseur variable de 10 à 20 cm de profondeur. Nous avons les sols ferrallitiques avec du menu gravier et de la cuirasse. Les sols hydromorphes dans les dépressions et au bord des cours d'eau à hydromorphie temporaire. C'est une pénélaine potentiellement recouverte de sable, cuirassé en surface ou en profondeur sur fond de grès feldspathique ou de schiste. Le sol se caractérise par une grande hétérogénéité de structure et de localisation topographique. Lithosols (bowés), sols à charge caillouteuse et gravillonnaire sur substrats gréseux, sols profonds rouges, jaunes et sols hydromorphes des plaines inondables.

4.4.6 - pH de l'eau

Inconnu

4.4.7 - Salinité de l'eau

Douce (<0,5 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Inconnu

[Veuillez fournir d'autres informations sur les matières nutritives dissoutes ou en suspension \(optionnel\):](#)

La qualité de l'eau est appréciable et des cas de pollutions ne sont pas signalés.

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ii) significativement différentes différent de ceux du site lui-même:

La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important

La région environnante a une densité de population humaine plus élevée

Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense

La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Aliments pour les êtres humains	Subsistance pour les humains (p. ex., poissons, mollusques, céréales)	Moyen
Produits non alimentaires des zones humides	Roseaux et fibres	
Produits non alimentaires des zones humides	Fourrage pour le bétail	
Produits non alimentaires des zones humides	Autre	

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Maintien des régimes hydrologiques	Stockage et libération d'eau dans des systèmes d'adduction d'eau pour l'agriculture et l'industrie	
Protection contre l'érosion	Rétention des sols, sédiments et matières nutritives	
Prévention des risques	Maîtrise des crues, stockage des eaux de crues	
Prévention des risques	Stabilisation des littoraux et des berges de rivières et protection contre les tempêtes	

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Chasse et pêche récréatives	
Spirituels et d'inspiration	Patrimoine culturel (historique et archéologique)	
Spirituels et d'inspiration	Valeurs spirituelles et religieuses	
Scientifiques et pédagogiques	Activités et possibilités pédagogiques	
Scientifiques et pédagogiques	Systèmes de connaissance importants, importance pour la recherche (zone ou site de référence scientifique)	

Autre(s) service(s) écosystémique(s) non inclus ci-dessus:

Produits médicinaux

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui Non Inconnu

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

Les ressources halieutiques existent. Elles participent dans la satisfaction des sources en protéine pour la population locale, mais nous ne disposons pas de données chiffrées. Des pêches rituelles sont organisées surtout dans les mares de Roty et de Koumba Koubourou. La population locale s'auto suffit en matière de produits forestiers. L'exploitation des rôniers occupe une place de choix dans cette activité. L'artisanat : le travail du bois, l'usage du bambou et du raphia est aussi connu dans le site.

ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

culture des Cognagui et badianranké (danse et culte rituel).

iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones

Description, s'il y a lieu

les communautés ont un système traditionnel de protection des ressources naturelles qui font valoriser la zone humide.

iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété privée

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Fondation/ organisation non gouvernementale/ fonds	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Autre

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Propriétés communes/ droits coutumiers	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

Le site a en son sein un parc national classé comme réserve de biosphère. A ce niveau, avec son statut particulier jouit d'une protection intégrale et ne permettant que des activités scientifiques et de surveillance.
 Dans les zones tampons et aires de transition, l'utilisation des terres à des fins multiples (habitation, agriculture, chasse, pâturage, pêche) est régie par un droit traditionnel (reconnu par le code foncier de la république) qui régleme les usages.
 b) dans la région voisine:
 En vertu du caractère transfrontière du site, le coté sénégalais jouit des mêmes caractéristiques que la partie du site au sein du parc le fait que cette partie est occupée par le Parc de Niokolo Koba qui forme avec le Parc de Badiar le Complexe écologique transfrontalier.
 Après la création du Parc National et son évolution actuelle vers une réserve de la biosphère, une cogestion durable des ressources des zones périphériques a été établie entre l'autorité du parc et les élus locaux.

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

Donner le nom et le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide:

Adresse postale:

Adresse de courriel:

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Utilisation des ressources biologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Exploitation et prélèvement du bois			<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	
Pêche et prélèvement de ressources aquatiques			<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	

Modifications au système naturel

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Incendies et suppression des incendies			<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	

Gènes et espèces envahissants et problématiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Espèces indigènes problématiques			<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	

Pollution

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Effluents agricoles et forestiers			<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	

5.2.2 - Statut légal de conservation

Inscriptions juridiques mondiales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Réserve de biosphère de l'UNESCO			entièrement

Inscriptions nationales légales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Managed Nature Reserve			entièrement
National Park			entièrement

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

- la Réserve naturelle intégrale
- Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage
- II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs
- III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques
- IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion
- V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs
- VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

<aucune donnée disponible>

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Protection juridique

Mesures	état
Protection juridique	Partiellement appliquées

Autre:

Les catégories d'aires protégées reconnues par la législation guinéenne sont : Les parcs nationaux, les réserves intégrales, les réserves naturelles gérées, les réserves spéciales ou sanctuaires de faune, les zones d'intérêt cynégétique, les zones de chasse.

Deux catégories s'appliquent dans le site : Les parcs nationaux et les réserves naturelles gérées.

Il existe des textes juridiques dont entre autres :

Le Code de Protection de la Faune sauvage et Réglementation de la Chasse : d'où on peut lire en matière de conservation de la biodiversité :

Article 5 : Des mesures particulières de protection peuvent être appliquées sur une partie du territoire national, chaque fois que l'état de certaines espèces animales le justifie.

En matière de coopération internationale, le code stipule :

Article 41 : Dans les zones frontalières du territoire qui s'y prêtent, des parcs transfrontaliers peuvent être créés, organisés, aménagés d'un commun accord avec les Gouvernements des Etats voisins intéressés

Le Code Forestier

Il est noté en son article 41 : Le domaine forestier doit être protégé contre toute forme de dégradation ou de destruction causée, notamment, par la surexploitation, le surpâturage, les incendies, les brûlis, les défrichements abusifs, les maladies ; l'introduction d'espèces inadaptées ainsi que la destruction.

Le code de l'Eau

Article 55 : Dans ses relations avec les Etats avec lesquels elle partage des ressources en eau, la république de Guinée applique sur son territoire les principes et normes généralement acceptés par la communauté internationale en matière d'eau partagée en particulier les dispositions des conventions en vigueur auxquelles elle a souscrit.

Le Code de l'Environnement :

Article 27 : Sont interdits sous réserve des dispositions de l'article 31 les déversements, l'écoulement, rejets, dépôts directs ou indirects de toute nature susceptible de provoquer ou d'accroître la pollution des eaux continentales guinéennes.

Article 48 : La faune et la flore doivent être protégées et régénérées au moyen d'une gestion rationnelle en vue de préserver les espèces et le patrimoine génétique et d'assurer l'équilibre écologique.

La sensibilisation dans le sens d'encourager les communautés à la gestion des ressources naturelles est un puissant moyen de conservation.

Aussi, avec la méthode participative appliquée par le Parc de Badiar dans le cadre de la gestion a fait écho favorable en matière de conservation.

5.2.5 - Plan de gestion

Y a-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Non

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui Non

Indiquer si un centre Ramsar, un autre centre pédagogique ou d'accueil des visiteurs, ou un programme d'éducation ou pour les visiteurs, est associé au site:

Mesures de conservation proposées mais pas encore appliquées: Le plan forestier national n'est pas encore appliqué. Le plan de gestion du parc n'est pas encore adopté, malgré il ait déjà été élaboré.

Recherche scientifique en cours et équipements: - Recherche de surveillance biotique (faune, flore) ; recherche socio-économique (démographie, économie, savoir traditionnel, etc) ; L'équipement se résume aux moyens du projet qui finance le parc de Badiar.

Activités actuelles relatives à la communication, à l'éducation et à la sensibilisation du public (CESP) relatives au site ou bénéfiques au site: Le site dispose d'une piste d'atterrissage à Sambaïlo, La radio rurale de Labé et celle de Boké et la radio communautaire de Koundara couvrent très bien le site ainsi que la radio nationale. Les ateliers sont organisés en vue de la sensibilisation des populations pour la gestion durable des zones humides dans les CRD et villages par l'administration et les ONGs.

5.2.6 - Plan de restauration

Y a-t-il un plan de restauration spécifique au site? Non, mais une restauration est nécessaire

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

Le plan forestier national n'est pas encore appliqué.

Le plan de gestion du parc n'est pas encore adopté, malgré il ait déjà été élaboré.

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

1- Alain LAMBERT : « Bureau convention Ramsar » Identifier, préparer et rédiger une proposition de projet.
2- Cadre stratégique et lignes directrices pour orienter l'évolution de la liste des zones humides d'importance internationale (Résolution de la 7ème conférence des Parties contractantes à la convention de Ramsar).
3- Archive IGN « Institut géographique national »
4- Coyne-BELLIER plans généraux d'aménagements hydrauliques Volume 4 1998
5- Rapport définitif IWACO « Evaluation des ressources en Eau » 1998
6- MATHES – rapport/FAO/1990
7- IWACO, Projet gestion en Eau
Rapport A : inventaire ; évaluation et planification des ressources en eau
Rapport D : Coopération inter communautaire, inter gouvernementale, sous régionale et internationale pour la mise en valeur des Ressources en Eau partagée
Rapport E : Synthèse.
8- Salam M A Salam : Cours d'eaux internationaux « Renforcer la coopération et gérer les différends »
Rapport de la Banque mondiale 140 414- Acte du séminaire de la Banque mondiale.
9- Rapport de l'enquête agricole de la Direction nationale de la Statistique agricole Conakry, 1997
10- Ordonnance N°045/PRG/87 du 28 mai 1987 portant code sur la protection et la mise en valeur de l'Environnement
11- Annuaire hydrologique national 1997
12- végétation et flore, Parc transfrontalier Niokolo Badiar Edition G.H Mattravers Messana, Ibrahima Diop, Mamadou boye Sow, juillet 97
13 - Plan général d'aménagement hydraulique de la moyenne Guinée
Dossier final volume VII Aménagements Hydro agricoles.
14- Archives des préfectures de : Labe-koubia-mali et koundara.
15-Loi L/038/AN/97 Code de protection de la faune sauvage et Réglementation de la chasse du 09 Décembre 1997.
16- Loi L/99/013/AN du 22 juin 1999 portant code forestier.
17-Loi L/94/005/du 14 février 1994 portant code de l'eau.
18- I.K Diallo : Historique et évolution de la foresterie guinéenne mai 1989
19- Dr.H. Mathes : Rapport de la mission d'évaluation de la pêche continentale et de l'aquaculture en Rep.de Guinée.

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<no file available>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<no file available>

v. plan de gestion du site

<no file available>

vi. autre littérature publiée

<1 fichier(s)>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



Fleuve Gambi-Koulountou (
Web transformé en JPEG,
05-02-2014)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<no file available>

Date d'inscription 2005-11-14